

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Monsieur le Directeur,

Suite aux votes unanimement défavorables des 4 organisations syndicales siégeant en CTL le 7 septembre écoulé, vous avez donc reconvoqué un CTL sur le sujet des restructurations de l'année 2018. À noter, que vous ne parlez plus de restructuration, mais de réorganisation du réseau. C'est très important comme notion, et cela a autant d'importance que l'importante notion de « bonnet blanc » et « blanc bonnet ».

Aujourd'hui, nous sommes le 20 septembre et vous avez donc eu environ une semaine 1/2 pour vous poser les bonnes questions et surtout, pour nous fournir les bonnes réponses.

Concernant la fermeture de Rouvroy, vous avez pris acte de la farouche opposition des élus et des personnels concernés. Tout au moins, nous espérons que vous avez compris ce que les personnes présentes ce jour-là souhaitaient. Les agents des finances publiques concernés ne veulent pas non plus de cette fermeture proposée dans l'urgence. De plus, leurs conditions de travail dans le futur poste fusionné de Vimy ne seront pas bonnes, même si vous pensez le contraire. En effet, au cours du CTL du 7 septembre, nous avons été étonnés par vos propositions d'aménagements de Vimy et nous vous avons fait remarquer que vous donniez l'impression de mieux connaître les locaux que notre expert qui y travaille depuis des années... Il faut le faire, Non ???

La fermeture de la recette des finances est un projet qui vous tient vraiment à cœur. Pour vous, certes, fermer la dernière recette des finances de notre département serait une démonstration de votre grande efficacité en matière de fermeture de poste comptables. Mais vos choix sont mauvais et ils sont faits dans l'urgence et la précipitation, et sans tenir compte du réel devenir des agents concernés. La preuve en est bien votre volonté obscure de créer un « S A R » dans les locaux du SIP de Boulogne sur Mer. Donc Au final on démantèle la R F pour recréer les mêmes emplois dans des structures différentes,, où est l'intérêt sinon financier pour la Direction, qui « liquide » ainsi un bâtiment domanial ? De plus, suite à cette prochaine fermeture programmée pour le 31 décembre 2017, une nouvelle charge de travail va arriver à la DDFiP. Et, c'est une réelle inquiétude pour les Collègues de « Foch », qui vont voir arriver une nouvelle surcharge de travail, totalement ingérable

par eux. Nous espérons que vous aurez enfin compris qu'il faut mettre un terme à ce projet de fermeture.

Pour ce qui concerne la fusion des SPF de Saint-Pol sur Arras et de Monteuil sur Mer sur Boulogne, nous vous demandons de donner le temps au temps, et de ne pas faire comme d'habitude dans la précipitation. La fusion des SPF existera dans les années à venir, mais, moins de 3 mois pour la réaliser, c'est beaucoup trop peu, même si vous êtes un athlète de haut de gamme dans le « restucturatif », un vrai « Usain Bolt » des fermetures administratives sur des délais hyper-courts. Et si au final, vous fusionnez quand même les SPF de Saint-Pol sur Arras et de Montreuil sur Mer sur Boulogne, nous vous demandons d'avoir un peu d'humanité à l'égard des agent(e)s qui y exercent leurs fonctions en leur accordant un détachement sur place d'une durée correspondant à leurs desiderata.

Votre dernier projet de restructuration, non, nous sommes désolés, de réorganisation des services, est des plus difficiles à comprendre. Il s'agit du transfert de la gestion de l'EHPAD de Lillers, de la Trésorerie de Lillers à celle de Saint Venant. Le départ de l'EHPAD de Lillers vers Saint Venant n'est pas un drame pour la Trésorerie de Lillers qui verra sa charge de travail, pour une fois, diminuer. Cependant, pour son arrivée sur le site de Saint-Venant, c'est pas du tout la même chose. Nos collègues de cette trésorerie voient d'un assez mauvais œil l'arrivée impromptue de ce budget supplémentaire. En effet, ils viennent de perdre un emploi de catégorie C qui ne sera certainement pas remplacé. Dans ces conditions, non seulement leur charge de travail va nettement augmenter, mais en plus, ils seront un de moins pour la gérer, cette forte charge de travail. Donc, si le but de ce projet est de déshabiller Lillers pour habiller Venant, nous n'en voyons pas du tout l'intérêt,

Monsieur le Directeur, nous espérons donc que vous aurez revu, corrigé ou abandonné vos projets. Car, reconvoquer un CTL suite à un vote unanimement défavorable, mais sans modifier ou annuler vos projets, ce n'est pas vraiment démocratique et civilisé, mais plutôt oligarchique et primaire.

Les représentant(e)s de l'Alliance en C T L

Martine Hennequin	Suppléante	DDFiP 62
Betty Martel	Experte	SIP Saint-Omer
Jean-François Waille	Titulaire	Trésorerie de Beuvry
Johann Waeles	Expert	Trésorerie de Vimy
Gabriel Gaillard	Titulaire	EDR 62